



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Le CAUE

Aménagement

Réseau

Écologie

Handicap

Publié le 14 novembre 2019

Reading time : 1 minutes



Les missions

Né de la **loi sur l'architecture de 1977** de la Haute-Garonne, le CAUE est un **organisme départemental** au service des haut-garonnais. Chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère, la structure s'adresse aux élus, aux particuliers, aux professionnels et au grand public. Il assure plusieurs missions :

- **Conseiller gratuitement les particuliers** sur leur projet de construction, de rénovation, de transformation d'un bâtiment, de plantation ou d'aménagement paysager.
- **Informier et sensibiliser tous les publics** à la culture architecturale, urbaine et paysagère.
- **Conseiller les collectivités locales** sur leurs choix d'urbanisation, de construction et d'amélioration du cadre de vie.